

Présentation

En bref...

Durée :
année(s)

Niveau d'études :

**Formation à la langue
française :**
Non

Ouverture d'une Préparation Agrégation Basque à l'Université Bordeaux Montaigne.

Pour les dates au concours national de l'agrégation de 2019, voir le site du Ministère de l'Éducation Nationale

Arrêté du 28 décembre 2009 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation

Section langues de France

Le concours comporte les options suivantes : **basque**, breton, catalan, corse, créole, occitan-langue d'oc, tahitien. Le choix de l'option par le candidat s'effectue au moment de l'inscription.

Les candidats font l'objet d'un classement distinct selon l'option choisie.

A.- Epreuves d'admissibilité

1° Composition en français sur un programme de civilisation portant sur des problématiques communes aux langues de France, relevant de la sociolinguistique et de l'Histoire.

Au titre d'une même session, l'épreuve est commune à chacune des options ouvertes.

Durée : sept heures ; coefficient 2.

2° Commentaire dans la langue de l'option d'un texte littéraire inscrit au programme.

Durée : sept heures ; coefficient 2.

3° Epreuve de traduction.

L'épreuve est constituée d'un thème et d'une version dans la langue de l'option.

Les textes à traduire sont distribués simultanément aux candidats au début de l'épreuve. Ceux-ci consacrent à chacune des deux traductions le temps qui leur convient, dans les limites de l'horaire imparti à l'ensemble de l'épreuve de traduction. Les candidats rendent deux copies séparées et chaque traduction est comptabilisée pour moitié dans la notation (durée totale de l'épreuve : six heures ; coefficient 3).

B.-Epreuves d'admission

1° Leçon suivie d'un entretien sur une question de littérature ou de civilisation inscrite au programme. La leçon et l'entretien se déroulent dans la langue de l'option.

Préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes [leçon : trente minutes ; entretien : quinze minutes] ; coefficient 4.

2° Explication linguistique en français suivi d'un entretien en français à partir d'un texte hors programme écrit dans la langue de l'option.

Préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes [explication : trente minutes ; entretien : quinze minutes] ; coefficient 4.

3° Explication dans la langue de l'option d'un texte littéraire inscrit au programme, suivie d'un entretien dans la même langue.

Préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes [explication : trente minutes ; entretien : quinze minutes] ; coefficient 2.

A l'exception du programme de la première épreuve d'admissibilité qui est commun aux options ouvertes au titre d'une même session, le programme des autres épreuves d'admissibilité et d'admission est spécifique à chaque option. Ces programmes font l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

Admission / Recrutement

* **Sont admis à s'inscrire de droit :**

Les étudiants titulaires du master Études basques de l'Université Bordeaux Montaigne : se réinscrire

* **AUTRES CAS :**

1 - Étudiants titulaires d'un master ou d'un diplôme français homologué par l'Etat bac+5 :

Dossier Apoflux à télécharger du 6 mai au 4 juin 2021 (1ère session de recrutement) ou du 22 juillet au 27 août 2021 (2ème session de recrutement)

Attention ! Un étudiant ne peut candidater qu'à une seule session et doit déposer son dossier avant la date impartie de la session choisie

Sont concernés :

- * Les étudiants de Bordeaux Montaigne avec changement de filière
- * Les étudiants de Bordeaux Montaigne inscrits avant 2004-2005
- * Les étudiants d'une autre université française
- * Les étudiants diplômés bac+5 (avec homologation par l'État niveau 2) d'un établissement français d'enseignement supérieur

2 - Étudiants titulaires de diplômes étrangers (bac+5) : dates et procédures spécifiques

en savoir +

Les étudiants ressortissants d'un pays hors Union Européenne ne peuvent pas s'inscrire au concours de l'agrégation

L'inscription à la préparation est indépendante de l'inscription au concours national.

L'inscription au concours national de l'agrégation est à effectuer sur le site du ministère. Pour les dates : voir le site du Ministère de l'Éducation Nationale

PREPARATION AGREGATION EXTERNE DE BASQUE

Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)
